

RECRUTEMENT - CONSULTANT INDIVIDUEL (SSA)

Partie I : TERMES DE REFERENCE (TDRS)

<p>1. Titre de la Consultation : Consultant national en charge des Analyses Statistiques et du Suivi Evaluation au profit de ST-Nut dans le cadre la mise en œuvre de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN)</p> <p>2. Programme/PCR : <i>Nutrition - 4590/A0/05/882/001/03</i> <i>Appui au renforcement de la plateforme nationale d'information nutritionnelle (PNIN) pour le suivi évaluation des interventions de nutrition, la production de données probantes, l'analyse et leur utilisation pour orienter la prise de décision</i></p> <p>3. Source de financement : <i>WBS : 4590/A0/05/882/001/03, SC220013</i></p>	
<p>4. Préparé par :</p>	<p>5. Lieu d'exécution du contrat : <i>Ouagadougou avec des déplacements dans les autres régions</i></p>
<p>La situation nutritionnelle au Burkina Faso demeure préoccupante. En 2021, les prévalences de la malnutrition aigüe et de la malnutrition chronique étaient respectivement de 9,7% et 21,6% chez les enfants de moins de cinq ans avec dans certaines zones des seuils au-delà du seuil d'alerte de 10% (selon la norme de l'OMS). Les facteurs aggravants de la situation nutritionnelle sont liés aux effets négatifs de la crise sécuritaire ayant entraîné le déplacement interne de 1,814,283 personnes dont 58.44% sont des enfants de moins de 14 ans, ainsi que la fermeture de 211 formations sanitaires sur 2170 soit une proportion de 10%, privant une population de 2,407,381 de l'accès aux services de santé¹. L'analyse du cadre harmonisée de novembre 2022 a montré une augmentation de la population en insécurité alimentaire estimée à 3,533,000 de juin à Août 2023 représentant 16% de la population du pays. Ainsi, environs 1 Million d'enfants de moins de 5 ans sont affectés par le retard de croissance alors que 634,997 enfants de moins de 5 ans sont estimés malnutris aigus en 2023 dont 172,133 malnutris aiguës sévères et 462,864 malnutris aiguës modérés. Parmi les 172,133 enfants MAS, 144,164 sont dans les 6 régions en situation humanitaire. Par ailleurs, les carences en micronutriments notamment en Fer, en Iode et en vitamine A persistent chez les groupes vulnérables. Le rythme d'évolution des différents indicateurs ne garantit pas l'atteinte des cibles de l'assemblée mondiale de la santé (AMS) en 2025 et des Objectifs du Développement Durables (ODD).</p> <p>Pour améliorer l'état nutritionnel des populations, en particulier les femmes, les enfants et les groupes vulnérables et accélérer les progrès vers l'atteinte des engagements nationaux et internationaux de nutrition, le gouvernement a adopté une politique nationale multisectorielle de nutrition accompagnée de son plan stratégique.</p> <p>La production des données probantes, la communication et le suivi évaluation sont critiques pour la réussite de la mise en œuvre efficace de ce plan. La Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition – PNIN contribue à ces deux aspects et vise à renforcer les capacités nationales en matière de gestion et d'analyse de l'information et des données dans tous les secteurs contributeurs à la nutrition et en matière de diffusion et d'utilisation de l'information produite ; de manière à mieux étayer les décisions stratégiques auxquelles sont confrontés les pays pour prévenir la malnutrition et ses conséquences.</p> <p>En 2021, l'UNICEF a reçu un financement de l'Union Européenne pour une période de quatre ans pour soutenir la mise en œuvre de la deuxième phase du projet à partir de janvier 2022. La coordination est assurée par le Secrétariat Technique en charge de la Multisectorialité pour la Nutrition (ST Nut) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).</p> <p>A cet effet, une équipe restreinte d'appui composée de trois consultants nationaux a été mise en place par soutenir les analyses statistiques des questions du second cycle de la PNIN, le suivi évaluation du Plan Stratégique Multisectoriel de nutrition 2020-2024, le volet communication autour des résultats et les aspects informatiques et maintenance des bases de données.</p>	

¹ *Situation Conasur et Ministère de la Santé ; Décembre 2022*

6. Justification :

La PNIN en tant que plateforme de production des données probantes en matière de nutrition avec pour objectif d'orienter la prise de décisions, a conduit au cours de la phase 1, le premier cycle d'analyses des questions. Pour cette seconde phase, la PNIN va poursuivre avec les analyses statistiques des questions du second cycle à partir des besoins d'analyses identifiées. Cette composante d'analyses secondaires des bases de données existantes est un aspect clé de la PNIN. Les rapports d'analyses de la première phase sont disponibles sur la plateforme en ligne de la PNIN².

Aussi, depuis l'année 2020, le Gouvernement du Burkina Faso a adopté une politique nationale multisectorielle de nutrition (PNMN, 2020-2029) et un plan stratégique national de nutrition (2020-2024). Le suivi de la mise en œuvre de ce plan en impliquant tous les secteurs contributifs se fait à travers un plan de suivi évaluation (PSE) afin de faire un suivi rigoureux de l'évolution des indicateurs clés fixés avec l'implication de tous les partenaires. Ce PSE s'appuie sur le système national de collecte d'information, d'analyse et de suivi-évaluation qui varie selon les différents secteurs. Au Burkina Faso, chaque ministère est doté d'une Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) qui assure la mise en œuvre du système de collecte de données sectorielles. Le plan de suivi et d'évaluation s'enrichit aussi de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN), qui offre l'opportunité d'améliorer la prise de décision basée sur les données factuelles.

Dans cet optique le Secrétariat Technique chargé de la Multisectorialité pour la Nutrition (ST Nutrition) et l'UNICEF, lancent le recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour : 1) effectuer les analyses statistiques du second cycle des questions de recherche et 2) accompagner la mise en œuvre des activités de suivi évaluation du plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) au compte de la plateforme nationale d'information pour la nutrition.

Ce consultant national viendra renforcer l'équipe du ST Nutrition et de la PNIN sur les analyses statistiques des questions du second cycle de la PNIN et sur les activités de suivi évaluation.

7. But et Objectifs :

OBJECTIF(S) DE LA CONSULTATION

Effectuer les analyses statistiques du second cycle d'analyses et accompagner la mise en œuvre des activités de suivi évaluation du plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) pour le compte de la plateforme nationale d'information pour la nutrition (PNIN).

La consultance aura une durée de 11 mois.

Objectifs spécifiques :

L'ensemble des tâches du consultant se fera en appui au Secrétariat Technique en charge de la Multisectorialité pour la Nutrition (ST-Nut) et en collaboration avec l'UNICEF.

Pour ce faire il devra appuyer les activités suivantes en lien avec les deux volets :

Volet : Effectuer les analyses statistiques des questions du second cycle de la PNIN :

1. Appuyer techniquement le comité restreint pour la finalisation de la liste des questions d'analyses du second cycle de la PNIN en collaboration avec les sectoriels.
2. Elaborer un plan d'analyses et effectuer les analyses statistiques nécessaires pour répondre aux questions d'analyses
3. Elaborer et finaliser les rapports d'analyses des questions du second cycle de la PNIN
4. Contribuer à la production des notes de politiques à partir des analyses effectuées
5. Produire des rapports annuels sur l'utilisation des résultats de la PNIN

² <https://www.nutrition.bf/>

Volet : Suivi évaluation du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN)

6. Assurer la mise à jour de la carte de score nutrition sur la plateforme tout en organisant des rencontres trimestrielles de suivi des indicateurs ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations avec les points focaux nutrition des secteurs, les DGESS au niveau central et les régions.
7. Conduire l'exercice de revue annuelle du PSMN en assurant la préparation, l'élaboration des outils, la collecte des données, la rédaction du rapport et les présentations dans les différents ateliers.
8. Assurer la conduite de la cartographie des intervenants et interventions en nutrition
9. Contribuer à l'élaboration du bulletin trimestriel d'information de la PNIN.

8. Méthodologie et Approche Technique

Le consultant national en charge des analyses statistiques et du suivi évaluation travaillera avec toute l'équipe du ST Nutrition, de la PNIN, de l'INSD et de l'UNICEF pour l'atteinte des différents résultats. L'ensemble des rapports élaborés seront régulièrement soumis au ST-Nut et à l'UNICEF pour validation.

• Tâches, Résultats Attendus et Délais :

RESULTATS ATTENDUS

- La liste finalisée des questions d'analyses du second cycle de la PNIN est disponible
- Le plan d'analyse est disponible
- Les analyses statistiques nécessaires pour répondre aux questions d'analyses du second cycle sont disponibles
- les rapports finaux d'analyses des questions du second cycle de la PNIN sont disponibles
- les notes de politiques à partir des analyses effectuées sont disponibles
- Des rapports annuels sur l'utilisation des résultats de la PNIN sont disponibles
- les rapports des revues du Plan stratégique multisectorielle de nutrition (PSMN) sont disponibles
- La mise à jour de la carte de score nutrition, le suivi des indicateurs du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) ainsi que de la mise en œuvre des recommandations de la carte de score sont disponibles
- Les rapports de la cartographie des intervenants et interventions en nutrition sont disponibles
- Les bulletins trimestriels d'information de la PNIN sont disponibles

Activités/tâches	Résultats attendus/délivrables	Délais/Time-frame
Volet : Effectuer les analyses statistiques des questions du second cycle de la PNIN :		
Appuyer techniquement le comité restreint pour la finalisation de la liste des questions d'analyses du second cycle de la PNIN en collaboration avec les sectoriels.	La liste finalisée des questions d'analyses du second cycle de la PNIN est disponible	15 jours
Elaborer un plan d'analyse et effectuer les analyses statistiques nécessaires pour répondre aux questions d'analyses	Le plan d'analyse est disponible	50 jours
Elaborer et finaliser les rapports d'analyses des questions du second cycle de la PNIN	Au moins trois drafts de rapports d'analyses des questions du second cycle de la PNIN sont disponibles	50 jours
Contribuer à la production des notes de politiques à partir des analyses effectuées	Les notes de politiques à partir des analyses effectuées sont disponibles	20 jours
Produire un rapport annuel sur l'utilisation des résultats de la PNIN (enquêtes de satisfaction des utilisateurs)	Le rapport annuel sur l'utilisation des résultats de la PNIN (rapport d'enquête	10 jours

	annuelle de satisfaction des utilisateurs) est disponible	
Sous total Second cycle d'analyses		145
Volet : Suivi évaluation du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN)		
Assurer la mise à jour de la carte de score nutrition sur la plateforme tout en organisant des rencontres trimestrielles de suivi des indicateurs ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations avec les points focaux nutrition des secteurs, les DGESS au niveau central et les régions.	La mise à jour de la carte de score nutrition, le suivi des indicateurs du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) ainsi que de la mise en œuvre des recommandations de la carte de score sont disponibles	20 jours
Conduire l'exercice de revue annuelle du PSMN en assurant la préparation, l'élaboration des outils, la collecte des données, la rédaction du rapport et les présentations dans les différents ateliers.	les rapports des revues du Plan stratégique multisectorielle de nutrition (PSMN) sont disponibles	15 jours
Assurer la conduite de la cartographie des intervenants et interventions en nutrition	Les rapports de la cartographie des intervenants et interventions en nutrition sont disponibles	30 jours
Contribuer à l'élaboration du bulletin trimestriel d'information de la PNIN.	Les bulletins trimestriels d'information de la PNIN sont disponibles	15 jours
Sous total suivi évaluation		80 jours
Total		225 jours
<p>9. Lignes de supervision : <i>(Préciser les responsabilités, liens de supervision, relations à l'intérieur et en dehors de l'UNICEF, besoins en appui, et responsabilités de gestion de l'équipe du Consultant)</i></p> <p>Le Consultant travaillera sous la supervision du Nutrition Manager au sein de la section Sante/Nutrition de l'UNICEF, en étroite collaboration avec le ST-Nutrition. Le Consultant national sera basé au Secrétariat Technique nutrition (ST Nutrition) et entièrement dédié à la PNIN. Le rapport d'activité mensuel sera préalablement validé par le ST-Nutrition avant transmission à l'UNICEF. Il travaillera en étroite collaboration avec le Spécialiste nutrition en charge de l'information nutritionnelle et de la coordination multisectorielle de l'UNICEF.</p>		
<p>10. Qualifications et Connaissances :</p> <p>Formation universitaire :</p> <p>Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimal Bac + 5 dans le domaine des Statistiques, du Suivi-évaluation, de l'Epidémiologie, de la Nutrition, de la Santé Publique, de l'Economie ou tout autre domaine reconnu équivalent.</p> <p>Expériences spécifiques à la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience professionnelle minimum de trois (03) ans dans les analyses statistiques et des activités de suivi-évaluation y compris la formulation de questions d'analyses • Avoir une expérience en matière de traitement de données statistiques et de gestion de bases de données. • Avoir une maîtrise des analyses statistiques (analyse descriptive des données, analyse multidimensionnelle) • Avoir une maîtrise des logiciels de traitement et d'analyses statistiques (SPSS, SAS, STATA, R etc.) • Avoir une bonne connaissance dans le domaine de la modélisation économétrique • Avoir une connaissance des outils de suivi évaluation (Cadre logique, tableaux de bord, tableau synoptique, etc) • Avoir une connaissance sur l'élaboration des cartes de score serait un atout 		

- Capacités rédactionnelles démontrées (rapports d'études, d'évaluations et/ou d'enquêtes) et respect des délais
- Avoir une bonne connaissance du plan stratégique multisectoriel de nutrition et de son plan de suivi évaluation
- Avoir une expérience de travail avec la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) serait un atout.

Aptitudes linguistiques

Le Consultant devra travailler et faire usage du Français comme langue de travail.

11. Coût et Budget de la consultance :

Le consultant sera payé sur la base des montants honoraires et autres frais convenus dans l'offre financière acceptée par l'UNICEF.

Répartition du budget : Le budget total prenant en compte toutes les dépenses y compris les honoraires du consultant. Le paiement des honoraires se fera en quatre virements bancaires à partir des livrables ci-dessous.

Honoraires	Livrables
Paiement 1(25%)	<ul style="list-style-type: none"> • Dès la signature du contrat
Paiement 2(25%)	<ul style="list-style-type: none"> • La liste finalisée des questions d'analyses du second cycle de la PNIN est disponible • Les plans d'analyses sont disponibles • Les analyses statistiques nécessaires pour répondre aux questions d'analyses du second cycle sont disponibles • La mise à jour de la carte de score nutrition, le suivi des indicateurs du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) ainsi que de la mise en œuvre des recommandations de la carte de score sont disponibles • Les bulletins trimestriels d'information de la PNIN sont disponibles
Paiement 3 (25%)	<ul style="list-style-type: none"> • Les trois drafts de rapports d'analyses des questions du second cycle de la PNIN sont disponibles • Les notes de politiques à partir des analyses effectuées sont disponibles • La mise à jour de la carte de score nutrition, le suivi des indicateurs du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) ainsi que de la mise en œuvre des recommandations de la carte de score sont disponibles • Les bulletins trimestriels d'information de la PNIN sont disponibles
Paiement 4 (25%)	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de la revue annuelle du Plan stratégique multisectorielle de nutrition (PSMN) sont disponibles • Les rapports de la cartographie des intervenants et interventions en nutrition sont disponibles • Le rapport annuel sur l'utilisation des résultats de la PNIN (rapport d'enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs) est disponible

12. Conditions de Travail :

Le/la consultants (e) sera payé sur la base de son offre financière acceptée par l'UNICEF et le/la consultant (e).

Durant la période du contrat, les consultant(e)s seront assujettis(es) aux dispositions en vigueur à l'UNICEF relatives à la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et l'UNICEF en particulier et aussi celles relatives à la Covid-19.

Le/la consultant(e) sera déployé à la STNUT et un ordinateur et autres équipements informatiques standards lui seront fournis par l'UNICEF pour effectuer son travail.

Les déplacements du consultant dans le cadre de la consultance hors du bureau à Ouagadougou ainsi que les missions en dehors de Ouagadougou sur la période de la consultance seront assurés par l'UNICEF (chauffeur, véhicule). Le/la consultant (e) utilisera ses propres moyens de travail et de communication (ordinateur, connexion internet etc.).

En postulant pour cette consultance, les candidats sont conscients qu'ils peuvent être amenés à travailler dans des zones difficiles où les conditions de sécurité peuvent se détériorer à tout moment pour des raisons indépendantes de la volonté de l'UNICEF.

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des " membres du personnel " au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les droits à congé et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services des consultants et des contractants individuels. Les consultants et les contractants individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de tout impôt et/ou taxe, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Le candidat sélectionné est seul responsable de la validité du visa (le cas échéant) et de l'assurance maladie nécessaires à l'exécution des tâches prévues par le contrat, et ce pour toute la durée du contrat. Les candidats sélectionnés sont soumis à la confirmation d'une vaccination complète contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être satisfaite avant l'entrée en fonction. Elle ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux d'exécution des programmes ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni voyager pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leur contrat de consultant.

L'UNICEF propose des aménagements raisonnables pour les consultants handicapés. Il peut s'agir, par exemple, de logiciels accessibles, d'une aide au voyage pour les missions ou d'accompagnateurs personnels. Nous vous encourageons à divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'aménagements raisonnables pendant le processus de sélection et par la suite dans votre mission.

13. Autres formalités administratives :

Le/la consultant (e) retenu à l'issue du processus de sélection devra fournir avant signature du contrat les documents suivants :

- 1 formulaire « Health Statement » dûment rempli et visé
- 1 formulaire « Good Standing » dûment rempli et visé
- 1 formulaire de désignation des bénéficiaires pour l'assurance MAIP
- 1 preuve d'assurance maladie pour la période de la consultation
- 1 formulaire « Vendor » dûment rempli et signé
- 1 Relevé d'Identité bancaire
- 1 copie du passeport
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Bsafe»
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Ethics and Integrity at UNICEF»
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Prevention of Sexual Harassment and Abuse of Authority»
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Prevention of Sexual Exploitation and Abuse »

NB : le site www.agora.unicef.org permet de retrouver les quatre formations et recevoir un certificat

14. Dossier de candidature :

Les candidats intéressés devront soumettre une offre technique et une offre financière.

L'offre technique inclura les documents justifiant de la qualification du consultant et des expériences préalables, y compris le CV. Elle comprendra également une proposition de méthodologie incluant la compréhension des termes de références. Ce document demeure un document technique et pas une lettre de motivation. Par ailleurs, cette note méthodologique ne devra répliquer le contenu d'aucune section des TdR.

Le consultant soumettra une **offre financière** pour ses honoraires et les frais de communication. L'offre financière devra être détaillée, exprimée en FCFA. Les honoraires seront négociés et déterminés avant signature des contrats. Le soumissionnaire pour la consultation doit soumettre deux enveloppes/ mails un contenant son offre technique et la seconde son offre financière. L'offre financière devra être présentée séparément de l'offre technique et ne sera examinée que pour les candidats dont l'offre technique est jugée valable (ayant obtenu un score minimal de 50 points).

15. Critères d'évaluation des candidatures :

L'évaluation des candidatures va être faite en 4 étapes

a) Critères d'évaluation administrative :

1. Un document d'identification comportant la photographie du candidat (Passeport, CNIB) Eliminatoire
2. Une copie du diplôme Eliminatoire
3. Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) datant d'au moins 6 mois fournie sur papier entête émis par une banque agréée et reconnue par Système des Nations Unies, indiquant clairement les noms et prénoms du bénéficiaire, le numéro de compte et les informations requises pour effectuer un paiement Eliminatoire

b) Critères d'évaluation technique

Elle va être faite selon les critères ci-dessous et ne concerne que les candidats administrativement qualifiés

Numéro	Critères d'appréciation	Sous critères d'appréciation	Notes détaillées	Notes totales
1	Compréhension des termes de référence	Compréhension des termes de référence surtout par rapport aux attentes d'UNICEF en termes de qualité, durée et de livrables	10	10
2	Méthodologie	Approche méthodologique en lien avec la démarche pour le cycle d'analyse des questions de recherche de la PNIN	10	20
		Approche méthodologique en ce qui concerne l'appui technique aux activités de suivi évaluation dans le cadre de la PNIN	10	
3	Capacité du/de la consultant/e pour l'exécution du mandat	Expériences de travail avec la PNIN	5	40
		Expériences antérieures du consultant dans les analyses statistiques et de gestion de bases de données	5	
		Expériences antérieures dans l'élaboration des plans d'analyses statistiques des données secondaires	5	
		Expériences antérieures d'utilisation des logiciels de traitement et d'analyses statistiques (SPSS, SAS, STATA, R etc.)	5	
		Expériences d'utilisation des outils de suivi évaluation (Cadre logique, tableaux de bord, tableau synoptique, etc) et d'organisation de revue annuelle de programme	5	

		Expériences en lien avec la conception des cartes de scores	5	
		Clarté du Plan de travail de la consultation (Selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus)	5	
		Clarté des Rôles et responsabilités du consultant/de la consultante par rapport à la STNUT, l'INSD et l'UNICEF	5	
Note totale attribuée à l'offre technique				70

Les candidats qui auront obtenu une note minimale de 50 points sur 70 à l'évaluation technique seront considérés comme techniquement qualifiés.

c) Evaluation Financière

Seules seront ouvertes les offres financières des candidats ayant obtenu au moins 50 points/70 à l'évaluation technique. L'évaluation financière la moins disante des candidats techniquement qualifiés obtiendra la note de 30 points.

Si nous désignons l'offre financière la moins disante par A, les autres offres financières seront évaluées comme suit : Offre financière A divisée par offre financière du soumissionnaire considéré et le résultat obtenu est multiplié par 30. Soit, l'offre financière la moins disante X 30 / offre financière du soumissionnaire.

d) Évaluation finale :

L'évaluation finale combinera les deux évaluations précédentes à raison d'une pondération de 70% pour l'évaluation technique et de 30% pour l'évaluation financière.

16. **Date souhaitée de début de la consultance :** 1er avril 2023

17. **Date de fin de la consultance :** 29 février 2024